



PROCOLE SANITAIRE POUR LA REPRSE DES ENTRAÎNEMENTS AU FCLJ
pour les catégories SENIORS, VÉTÉRANS et LOISIRS

PREAMBULE : l'application de ce protocole repose bien évidemment sur le respect des **gestes** **barrières** que chacun se doit d'adopter pour se protéger et empêcher la propagation du virus dans son activité footballistique comme dans sa vie quotidienne.

L'application de ce nouveau protocole est conditionnée à la nomination interne à chaque catégorie d'un « référent COVID catégorie » dont l'identité doit être transmise au Référent COVID du club. Le référent « catégorie » a pour mission de s'assurer de la bonne compréhension du protocole par l'ensemble des membres de sa catégorie. Il réfère au référent COVID du club des éventuelles difficultés ou écarts constatés dans la bonne application de ce protocole.

1 Le port du masque est **OBLIGATOIRE** dans l'enceinte du stade de Juigné. Le port du masque est fortement **RECOMMANDE** aux abords du stade de Blaison. Les joueurs laissent leur masque dans leur sac dès la séance d'entraînement commencée. Le port du masque est recommandé pour les entraîneurs pendant les séances.

2 Du gel hydroalcoolique est mis à disposition pour le lavage des mains.

3 L'accès aux vestiaires est soumis aux conditions suivantes :

Stade de Juigné – Nouveaux vestiaires :

Accès autorisé mais limité à 8 personnes maximum en simultané

Accès aux douches limité à 4 personnes maximum en simultané

Stade de Juigné – Anciens vestiaires :

Accès autorisé mais limité à 7 personnes maximum en simultané

Stade de Blaison :

Accès autorisé mais limité à 6 personnes maximum en simultané

Accès aux douches limité à 3 personnes maximum en simultané

Avant et après occupation de la salle, la pièce est aérée pendant 10 minutes. Les interrupteurs électriques, les poignées de portes, les portants et bancs ainsi que les boutons des douches seront systématiquement désinfectés avant de quitter la salle.

4 Joueurs et entraîneurs viennent avec leur propre gourde d'eau nominative.

5 Toute personne présentant des symptômes pouvant évoquer la COVID 19 (voir « questionnaire COVID19 » ci-joint) s'engage à ne pas se présenter à l'entraînement et à prévenir ses entraîneurs

Seniors
Loisirs
Vétérans

Florian Bertrand: 06 64 36 02 85
Eddy Davy: 06 03 83 34 31
Jean François Chollet: 07 82 14 47 02

6 L'accès à la buvette du stade des Garennes est autorisé aux conditions suivantes : Respecter le sens de circulation et la distanciation/ Consommer à l'extérieur ou assis dans le Club House en respectant une distanciation de 2 mètres

7 En cas de non-respect de ces consignes, le responsable présent du club pourra interdire au joueur d'assister à la séance d'entraînement ou lui demander de quitter la même séance.

MERCI A TOUS DE VOTRE COMPRÉHENSION DANS CE CONTEXTE PARTICULIER

Hugues CESBRON, Président et Referent COVID, 06 45 68 90 64

David HAMELIN, Vice-Président et Coordinateur Opérationnel COVID 06 89 73 34 36